Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DES SPORTS

Arrêté du 29 janvier 2018 modifiant l'arrêté du 31 octobre 2016 portant création de la mention « activités équestres » du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « éducateur sportif »

NOR : *SPOV1802812A*

La ministre des sports,

Vu l'arrêté 31 octobre 2016 portant création de la mention « activités équestres » du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « éducateur sportif »,

Arrête :

Art. 1er. – Dans le tableau figurant à l'annexe VI-D « Certifications délivrées par la Commission paritaire nationale de l'emploi Entreprises Equestres (CPNE-EE) » de l'arrêté du 31 octobre 2016 susvisé :

1° La ligne :

CQP ASA équitation			X	X								

Est remplacée par la ligne suivante :

CQP ASA	X	X	X	X								

2° La ligne suivante est supprimée :

CQP ASA Tourisme équestre	X		X	X								

Art. 2. – La directrice des sports est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 29 janvier 2018.

Pour la ministre et par délégation :
La cheffe de service,
adjointe à la directrice des sports,
N. Cuvillier